GUIDE ENTREPRISE VÉLOSYMPATHIQUE

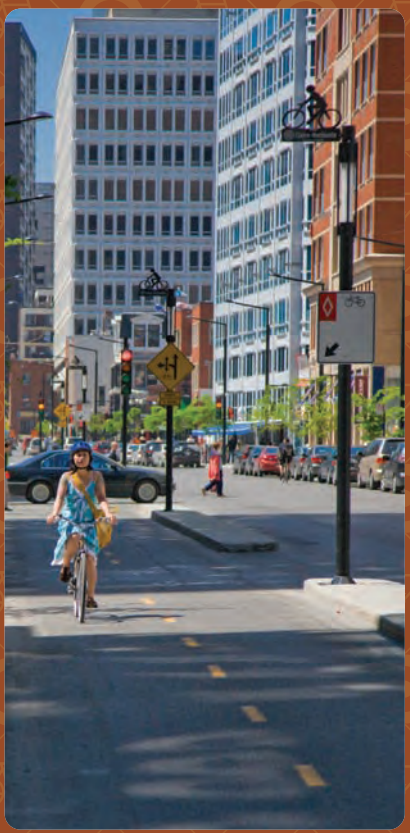

Vivez le plaisir avant le travail !

OPÉRATION VÉLO BOULOT

Vélo Québec

GUIDE ENTREPRISE VÉLOSYMPATHIQUE

Chaque jour, nous nous déplaçons pour le travail. Et nous sommes de plus en plus nombreux à le faire à vélo : une pratique agréable, saine, écologique, ayant une incidence positive sur la qualité de vie des employés.

En tant qu'employeur, passez à l'action ! Soyez de ceux que l'on dit vélosympathiques, ceux qui posent des actions concrètes dans leurs entreprises, encourageant leurs employés à opter pour un mode de transport actif et durable comme le vélo.

Pour aller de l'avant, vous trouverez dans le Guide de l'entreprise vélosympathique quantité de suggestions ainsi qu'une description des services et outils offerts par Vélo Québec dans le cadre de son programme Opération vélo-boulot.

Pensez-y ! Le vélo-boulot... Ce pourrait être votre meilleur investissement des dernières années !

LE VÉLO : UN RÉEL BÉNÉFICE POUR VOTRE ENTREPRISE !

Le vélo est un moyen très efficace pour se déplacer sur de courtes distances. En général, il permet aux cyclistes des déplacements plus rapides qu'en auto sur des distances de huit kilomètres et moins en zone urbaine. De plus, les employés actifs au quotidien sont en meilleure santé, moins sujets aux maladies (problèmes cardiovasculaires, obésité, diabète, certains cancers, épuisement professionnel et dépression).

LES AVANTAGES D'AVOIR DES EMPLOYÉS QUI UTILISENT LE VÉLO COMME MOYEN DE TRANSPORT :

- Bien-être des employés et diminution du stress grâce à l'exercice quotidien
- Moins d'absentéisme dû à la maladie
- Moins de retards dus aux bouchons de circulation
- Économie de location et d'entretien de places de stationnement automobile
- Impact réduit sur l'environnement
- Amélioration de l'image de marque de votre entreprise, qui investit dans le bien-être de ses employés et l'environnement

Ce guide vous aidera à promouvoir le vélo comme mode de transport actif chez vos employés et — qui sait ? — peut-être mériter l'an prochain un prix Entreprises vélosympathiques, remis par Vélo Québec, pour souligner vos initiatives de sensibilisation et de mobilisation.

Outre ce guide, nous vous offrons un suivi personnalisé pour faciliter la mise en place de conditions vélosympathiques.

Alors, place au vélo-boulot !

PRIX ENTREPRISE VÉLOSYMPATHIQUE

Chaque année, Vélo Québec profite de la journée En ville, sans ma voiture ! pour dévoiler les entreprises et organismes qui posent des actions concrètes dans leur milieu de travail afin de favoriser le vélo-boulot auprès de leurs employés et de leurs clients.

Toute entreprise ou organisation inscrite à l'Opération vélo-boulot peut présenter sa candidature en vue de l'obtention du prix Entreprise vélosympathique, et ce, dans trois catégories distinctes : moins de 100 employés; de 100 à 1000 employés; plus de 1000 employés. Informez-vous !

MESURES INCITATIVES POUR ENCOURAGER LE VÉLO-BOULOT

LE STATIONNEMENT À VÉLO

L'aménagement d'un stationnement sécuritaire, c'est LA mesure par excellence qui incitera les gens à se déplacer à vélo. Qu'il soit situé à l'intérieur de votre édifice, pour vos employés, ou à l'extérieur, pour vos employés, clients et visiteurs, il importe d'y trouver des supports en quantité suffisante et de bonne qualité permettant de verrouiller correctement les vélos.

Cette mesure coûte moins cher que l'aménagement et l'entretien d'un stationnement pour auto. Et n'oubliez pas : 10 vélos entrent dans le même espace qu'une auto.

Pour en savoir plus sur le sujet, visitez notre site Web et consultez le dépliant *Mode d'emploi : Stationnement pour vélos* ou demandez une visite d'expertise à Vélo Québec.

AUTRES MESURES APPRÉCIÉES

L'installation de douches et des vestiaires s'avère importante pour les employés qui habitent loin du lieu de travail (10 km et plus) ou qui profitent de leur déplacement au travail pour s'entraîner.

Voici les quantités recommandées.

Nombre d'employés	Douche(s)		Vestiaire(s)	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1 à 19	1		1	
20 à 49	1	1	1	1
50 à 149	2	2	1	1
150 à 299	3	3	2 ou 3	2 ou 3
Par tranche de 250 employés supplémentaires	1	1	1	1

Ces chiffres s'appuient sur un document réalisé par Mobili-T, Centre de gestion des déplacements à Québec

L'installation d'une rampe d'accès permet de faire rouler les vélos s'il y a des escaliers menant aux stationnements intérieurs.

AVANTAGES AUX EMPLOYÉS QUI PRATIQUENT LE VÉLO-BOULOT

Aux mesures incitatives (stationnement, douches, vestiaires) peuvent s'ajouter certains avantages. Ils sont votre façon de récompenser vos employés ayant choisi de se déplacer de façon active une bonne partie de l'année… et de les convaincre de répéter l'expérience. Des avantages, en fin de compte, qui sont aussi les vôtres !

QUELQUES EXEMPLES

- **Indemnité pour les transports actifs**
  Si l'employé utilise majoritairement le vélo, la marche ou les transports collectifs, lui offrir une allocation mensuelle, comme cela se fait pour les employés automobilistes, qui ont droit à un stationnement fourni ou subventionné par votre entreprise. À vous d'en déterminer le montant.

- **Indemnité pour les déplacements professionnels à vélo**
  Si une indemnité est offerte aux employés automobilistes, habituellement basée sur le kilométrage parcouru, il serait équitable d'en offrir une aux employés cyclistes. Nous vous suggérons un taux comparable à celui accordé à ceux qui utilisent une voiture.

- **Mise au point du vélo**
  Gratuite sur le lieu de travail, une ou deux fois au cours de la saison, ou partiellement remboursée (en collaboration avec un magasin de vélo local).

- **Bons d'achat**
  Pour des pièces, accessoires et vêtements, en collaboration avec un magasin de vélos.

- **Ateliers et cours de mécanique vélo**
  À un groupe d'employés qui pratiquent le vélo-boulot.

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION AU VÉLO-BOULOT

Le succès du vélo-boulot passe par la sensibilisation. Pour ce faire, vous aurez besoin de la complicité de vos employés, spécialement de ceux qui ont déjà adopté le vélo comme mode de transport au quotidien. En collaborant aux activités de sensibilisation mises en place par votre entreprise, les employés cyclistes agiront comme catalyseurs pour encourager la pratique du vélo-boulot auprès de leurs collègues.

QUELQUES EXEMPLES

- Organiser des réunions d'information, conférences et ateliers destinés à faire connaître au personnel les avantages de l'usage du vélo et les possibilités d'accès vers le lieu de travail ;
- Organiser une journée vélo dans l'entreprise, avec petit déjeuner ou collation offert aux cyclistes ;
- Utiliser le vélo comme thème lors d'une fête d'entreprise ou comme moyen de découverte de votre ville et de ses environs avec un guide ;
- Organiser un groupe à l'occasion du Tour de l'Île ou du Tour la Nuit ; offrir des chandails aux couleurs de l'entreprise ;
- Souligner les efforts d'un ou plusieurs employés ayant favorisé le vélo dans leurs déplacements pendant un mois donné ou pendant la saison. Faire son portrait dans le bulletin de l'entreprise ou sur l'intranet.

VOUS VOULEZ EN FAIRE PLUS

- Mettre à la disposition des employés une carte des pistes cyclables de Montréal, centrée ou non sur l'arrondissement de l'entreprise, grâce à laquelle les cyclistes pourront s'échanger des informations sur les parcours — les plus rapides, sécuritaires, agréables. Carte vendue par Vélo Québec ;
- Mettre à la disposition des employés des guides de sécurité à vélo et diffuser des conseils via le babillard électronique, un site intranet ou lors d'activités de promotion ;

- Mettre à la disposition des employés un abonnement à BIXI (région centre de Montréal) ;
- Fournir aux employés quelques vélos de service sur le lieu de travail, pour les déplacements professionnels courts ou les courses le midi ;
- Fournir aux employés des outils et un endroit pour les réparations de base sur leur vélo; désigner un ou plusieurs employés connaissant la mécanique vélo pour faire les ajustements et réparations mineurs, en leur accordant un horaire souple à quelques reprises durant la saison de vélo ;
- Offrir des accessoires : éclairage pour vélo, panier, casque, sonnette, imperméable, etc.

SERVICES ET OUTILS OFFERTS PAR VÉLO QUÉBEC

VISITE D'EXPERTISE POUR L'INSTALLATION DE STATIONNEMENTS POUR VÉLOS

La visite d'expertise a pour but d'évaluer le potentiel d'implantation de stationnements pour vélos sur les lieux de l'entreprise, et ce, en fonction de l'espace disponible et de l'achalandage actuel et futur.

ATELIER DE SENSIBILISATION AU VÉLO-BOULOT

Nous offrons trois types d'ateliers aux entreprises inscrites, dont le contenu s'articule autour de la réponse à la question-clé : « Pourquoi choisir le vélo dans ses déplacements quotidiens? » Les animateurs démystifient les nombreux mythes, préjugés et idées fausses rattachés à l'utilisation du vélo comme mode de transport entre la maison et le travail.

- Atelier midi-conférence : 1 h – 1 animateur
- Atelier sans volet mécanique : 2 h – 2 animateurs (kiosque d'information dans un endroit passant de l'entreprise ou de l'édifice à bureaux)
- Atelier avec volet mécanique (mise au point de base et diagnostic rapide) : 2 h – 2 animateurs et 1 mécanicien

CARTE DES VOIES CYCLABLES

- Carte du grand Montréal, incluant Laval et une partie de la Rive-Sud
- Carte personnalisée centrée sur l'arrondissement de l'entreprise (rayon de 5 à 8 km)

  Plusieurs régions et villes disponibles.

COURS VÉLO EN VILLE

Ce cours, offert aux entreprises et organismes inscrits à notre programme Opération vélo-boulot, vise à donner aux employés participants la confiance nécessaire pour se déplacer à vélo en ville. Ces derniers pourront acquérir les bases souhaitables de la sécurité à vélo et prendre de l'assurance dans leurs déplacements à vélo vers le travail ou durant la journée.

Durée : Jour 1 : 1 h — partie théorique. Jour 2 : 1 à 2 h — partie pratique.
Nombre de participants : minimum 3, maximum 9. Lorsque c'est possible, un employé cycliste expérimenté peut accompagner le groupe.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LES SERVICES OFFERTS ET LEURS TARIFS

www.velo.qc.ca/veloboulot
ovb@velo.qc.ca • 514 521-8356, poste 302

AUTRES COURS OFFERTS PAR VÉLO QUÉBEC ASSOCIATION

Mécanique I

Le cours Mécanique I est destiné aux personnes désirant être autonomes sur la route en cas de bris mécanique ou si un ajustement mineur s'avérait nécessaire.

Durée : Une journée (7 heures) ou deux soirées, dans un atelier spécialisé.

Mécanique II

Le cours Mécanique II s'adresse à ceux qui veulent approfondir leurs connaissances en mécanique vélo. Ce cours se déroule sur deux jours, dans un atelier spécialisé.

Durée : deux journées (14 heures)
Préalable : habileté à manier des outils

Pour en savoir plus sur les cours offerts par Vélo Québec Association :
www.velo.qc.ca/velo_quebec/formations.php

EXEMPLE DE SONDAGE

Connaître les habitudes de transport et les besoins de vos employés : un pas vers le vélo-boulot.

Comment vous rendez-vous habituellement au travail ?

- ☐ Automobile (seul) ou motocyclette
- ☐ Covoiturage
- ☐ Transport en commun
- ☐ Bicyclette
- ☐ Marche, jogging ou patin à roues alignées
- ☐ Autre (précisez) _____

Combien de temps prenez-vous pour vous rendre au travail ? ___ minutes

Combien de km séparent votre domicile de votre lieu de travail ? ___ km

Qu'est-ce qui vous encouragerait à vous rendre au travail à bicyclette ou à le faire plus souvent que vous ne le faites actuellement ?

- ☐ Des stationnements pour bicyclettes sécuritaires
- ☐ Un endroit barré pour bicyclettes
- ☐ Des douches et des cases pour les vêtements
- ☐ Des ateliers offerts au travail sur la sécurité à vélo et sur l'entretien des vélos
- ☐ Le remboursement des frais liés aux déplacements professionnels à vélo
- ☐ Des mesures incitatives au transport actif
- ☐ Des cartes des pistes cyclables fournies au travail
- ☐ Autre (précisez) _____

DES EMPLOYEURS VÉLOSYMPATHIQUES

Au Québec, un nombre croissant d'employeurs investit dans la promotion du transport actif et profite des bénéfices d'une équipe de travail active et en santé. Voici quelques exemples inspirants.

LE *CIRQUE DU SOLEIL*®

Des entraîneurs au service des employés !

Lieu
Siège social international à Montréal

Nombre d'employés
1800

Stationnement de vélos
200 places extérieures

Caractéristiques :
- Stationnements visibles et situés près des entrées des employés.
- Certains stationnements ont été conçus par l'entreprise de réinsertion sociale SOS Vélo.

LAURÉAT PRIX ENTREPRISE VÉLOSYMPATHIQUE 2008, catégorie 1000 et + employés

Installations sanitaires
- Vestiaires, douches et casiers
- Savon fourni

Mesures incitatives
- Les employés peuvent s'adresser à l'un des entraîneurs pour avoir accès à un programme d'entraînement propre à la pratique du vélo.
- Une flotte de vélos libre-service mise à la disposition des employés dès le mois de mai.

Avantages offerts aux employés
- Chaque printemps, le *Cirque du Soleil* fait appel à des mécaniciens afin que les employés qui le désirent bénéficient d'un entretien mécanique complet de leur vélo.
- Le *Cirque du Soleil* paye 50 % du titre mensuel de transport en commun et encourage le cocktail transport pour se rendre à son siège social international.

Activités de sensibilisation
- Un kiosque de sensibilisation au vélo-boulot dans le cadre de la semaine de l'environnement.
- La campagne « Cocktail transport » organisée annuellement pour inciter les travailleurs à opter pour des modes de transport alternatif, dont le vélo.

CSSS DE LA MONTAGNE

Prêcher par l'exemple...

Lieu
Montréal

Nombre d'employés
800 répartis dans 3 CLSC

Stationnement de vélos
10 places intérieures à accès contrôlé
± 50 places extérieures

Installations sanitaires
Vestiaires et douches

Mesures incitatives
Les employés ont accès à différents services :

- Une pompe à vélo dans tous les établissements du CSSS
- Onze vélos libre-service, dont 4 vélos électriques pour les déplacements d'affaires et personnels.
- Une carte des voies cyclables proposant des itinéraires sécuritaires entre les différents points de services.

Activités de sensibilisation

- Un groupe de cyclistes a été formé dans chaque CLSC et organise quelques sorties à vélo dans les espaces verts de Montréal.
- Des randonnées de familiarisation à vélo sont offertes aux nouveaux employés cyclistes afin de leur démontrer la simplicité des déplacements à vélo.

LAURÉAT PRIX ENTREPRISE VÉLOSYMPATHIQUE 2008, catégorie 100-1000 employés

sanofi aventis

Promouvoir les bienfaits économiques, écologiques et sympathiques du transport actif

« Toute entreprise qui souhaite s'impliquer dans la collectivité avec qui elle fait affaire se doit de soutenir les solutions pour l'amélioration de la santé et de l'environnement. Pour le bien des générations présentes et futures. »

— Robert Tremblay, électricien et fondateur du programme vélo-boulot chez sanofi aventis

Lieu
Siège social canadien à Laval

Nombre d'employés
600

Stationnement de vélos
60 places extérieures à accès limité sous surveillance

Caractéristiques :

- Accès à une station de dépannage et possibilité d'emprunter un cadenas.
- Le tiers des places de stationnement est à l'abri des intempéries.

Installations sanitaires

- Douches et casiers
- Séchoirs à cheveux, savon, serviettes

Activités et mesures de sensibilisation

- À l'aide d'un système de compilation électronique, les cyclistes qui participent au programme vélo-boulot peuvent calculer la quantité de CO^2 non émise lors de leurs déplacements.
- Une activité de sensibilisation auprès des employés est organisée chaque année pour souligner le début de la saison vélo. Les employés profitent de l'occasion pour se renseigner sur les règles de sécurité et sur les trajets sécuritaires.
- Une section de l'intranet est vouée à la sensibilisation et à la promotion du vélo-boulot.
- Des maillots aux couleurs de Sanofi-aventis sont offerts aux cyclistes.

« Avec vélo-boulot, je fais quarante minutes de sport par jour, je réduis ma dépendance au pétrole et je participe à la protection de l'environnement : un programme complet ! » — Francis Vaillancourt

Photos : Didier Bertrand, Gaétan Fontaine, Fotolia, IStockphoto, Vélo Québec

L'Opération vélo-boulot s'active toute l'année grâce à la contribution de son partenaire financier, Transports Québec.

Transports Québec

Vélo Québec

Pour tout savoir sur l'Opération vélo-boulot

1251, rue Rachel Est, Montréal (Québec) H2J 2J9
514 521-8356, poste 302 • 1 800 567-8356
www.velo.qc.ca/veloboulot • ovb@velo.qc.ca